



**Republique du Tchad**

\*\*\*\*\*

**Ministère des Affaires Etrangères  
Et de l'Intégration Africaine**

**DECLARATION  
DE**

**S.E.M. AHMAD ALLAM – MI,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE  
DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A LA 60ème SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**NEW YORK, LE 23 SEPTEMBRE 2005**

**(A vérifier à l'audition)**

Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la délégation qui m'accompagne et au mien propre, je voudrais vous exprimer nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la Présidence des travaux de la 60ème Session ordinaire de l'Assemblée Générale de notre Organisation *et* vous assurer de notre coopération dans l'accomplissement de votre noble mission.

Je voudrais aussi féliciter votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Jean Ping, qui a su diriger nos travaux avec tact, compétence et doigté tout au long de son mandat malgré la délicatesse et la complexité des questions inscrites à l'ordre du jour de la session précédente.

Monsieur le Président,

est évident que les résultats auxquels nous sommes parvenus ces dernières années tant sur le plan du maintien de la paix que dans l'approche *des* questions de développement ont été rendus possibles rite à l'engagement et au dévouement de tout un chacun, à tous les niveaux d'intervention et de responsabilité. Ce que je salue solennellement. Je voudrais souligner particulièrement la précieuse contribution du Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur Kofi Annan, à qui je rends un vibrant hommage.

Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande: Développement, Sécurité et Respect des Droits de l'Homme pour Tous », notre Secrétaire Général a soumis des propositions concrètes que nous considérons à juste titre comme des solutions appropriées à nos préoccupations communes. L'application effective de ces mesures permettrait de renforcer l'efficacité et la crédibilité *des* Nations Unies et contribuerait à relever les innombrables défis auxquels le monde est aujourd'hui confronté.

Monsieur le Président,

D y a quelques jours, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont examiné la situation internationale au regard de la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les conclusions auxquelles ils sont parvenus indiquent clairement l'étendue *de* la Utile qui reste à accomplir en dépit des efforts réalisés par les Etats membres et leurs composantes nationales.

Ces concluions qui corroborent l'analyse du Secrétaire Général laissent apparaître que les temps ont changé et que le monde, tout en gardant les cicatrices du passé, est déjà entré dans le futur. Nous assistons aujourd'hui à un appauvrissement sans pareil de nombreux pays et populations ainsi qu' aux nouveaux phénomènes abominable tels que le terrorisme, la criminalité transfrontalière, sans oublier la pandémie du VIH/Sida *et* à la résurgence d'autres maladies transmissibles.

Face à ces évolutions spectaculaires, il est absolument nécessaire de bâtir une nouvelle Société internationale plus solidaire, plus juste, plus maîtrisée, avec les Nations Unies comme pivât de cette entreprise.

Pour sa part, le Gouvernement Tchadien a envisagé et mis en ouvre, depuis l'instauration de la Démocratie en 1990, un vaste Programme de transformations institutionnelles favorable au développement socio-économique, à la paix et à la sécurité tant intérieure qu'extérieure.

Ainsi, l'organisation en Juin dernier d'un Référendum sur l'amendement d'un certain nombre de dispositions constitutionnelles répond au souci d'adapter nos institutions aux exigences de nos réalités du moment. Ce fut également l'occasion pour le peuple de renouveler sa confiance dans ses institutions.

Monsieur le Président,

Si notre pays connaît une stabilité satisfaisante à l'intérieur, il n'en est pas de même à ses frontières. Car nous subissons les méfaits de l'insécurité qui prévaut chez nos voisins, notamment en République Centrafricaine et au Soudan avec lesquels le Tchad partage de longues frontières.

C'est donc notre préoccupation devant l'insécurité à nos frontières qui nous dicte nos initiatives de médiation entre les belligérants.

C'est ainsi que le Gouvernement tchadien a pris l'initiative de réunir à Abéché en Septembre 2003, les parties en conflit au Darfour afin de leur faire entendre raison. Depuis lors, il n'a cessé de contribuer activement à la recherche d'une solution négociée à ce conflit, aidé en cela par l'Union Africaine et les représentants de la Communauté Internationale.

Aussi, malgré ses multiples occupations, le Président IDRIS DEBY s'est-il impliqué personnellement pour la résolution pacifique de ce conflit fratricide.

La médiation du Tchad a permis la conclusion des Accords de N'Djamena et d'Abuja au Nigeria où se poursuivent toujours des pourparlers en vue de parvenir à un Accord politique global afin de mettre définitivement un terme à cette crise qui n'a que trop duré. Le Tchad continuera de jouer son rôle de médiateur pour qu'un jour la région occidentale du Soudan puisse retrouver sa quiétude et sa stabilité.

Nous agissons par devoir à l'endroit de nos frères soudanais avec lesquels nous sommes liés par l'histoire et la géographie. Mais nous ne devrions pas perdre de vue le poids et les conséquences de ce conflit qui sont lourdement ressentis, plus particulièrement par les populations frontalières.

Ainsi, le Tchad accueille en toute souveraineté plus de 200.000 réfugiés soudanais et apporte son appui multiforme à toutes les institutions humanitaires qui interviennent dans la zone concernée.

En effet, la désorganisation du commerce, la détérioration des axes routiers par les convois humanitaires, la lutte contre le développement de l'insécurité, les dépenses occasionnées pour le maintien de l'ordre dans les camps des réfugiés et alentour, la protection de l'environnement et les mesures destinées à parer à l'insuffisance des produits vivriers, des pâturages et de l'eau engloutissent nos maigres ressources et nous créent le plus souvent de problèmes politiques avec nos propres populations, lesquelles se sentent abandonnées.

Devant la précarité de nos moyens et l'immensité des besoins des réfugiés et des populations des zones d'accueil, le Gouvernement tchadien compte sur une assistance conséquente de la Communauté internationale.

Quant à la situation en RCA, elle évolue plus positivement, ce qui a facilité le retour à l'ordre constitutionnel. Néanmoins, il se développe, à partir de ce pays, le phénomène de banditisme qui déborde les frontières communes du Tchad et du Cameroun. Ce phénomène engendre à nouveau un afflux de réfugiés Centrafricains au Tchad vivant dans des conditions des plus difficiles. Nous en appelons à la Communauté Internationale d'être un peu plus attentive à leur sort.

Nous nous félicitons de l'initiative prise par le Bureau d'Observation des Nations Unies en RCA (BONUCA) qui a réuni à Yaoundé les 26 et 27 Août dernier, les représentants du Cameroun, du Tchad et de la République Centrafricaine pour évaluer le phénomène de l'insécurité à leurs frontières communes et lui trouver des solutions.

Monsieur le Président,

L'insécurité à nos frontières ne nous fait pas perdre de vue les autres crises en Afrique et à travers le monde.

En Afrique, nous nous félicitons de l'évolution de la situation en Guinée Bissau, au Burundi, au Libéria pour ne citer que ces pays frères. Il ne fait pas de doute que désormais la question de leur reconstruction occupera une place importante dans l'agenda de ces pays, de l'Union Africaine et du reste du monde.

Par contre, la situation en Côte-d'Ivoire continue à nous préoccuper, la médiation du Président MBEKI n'ayant pu aboutir à l'organisation immédiate des élections présidentielles comme souhaitée. Nous exhortons les frères ivoiriens au dialogue.

Au Moyen Orient, la persistance du conflit israélo-arabe envenime toujours les relations dans la sous-région, même si le retrait de la Bande de Gaza constitue un élément tangible dans l'évolution récente de la situation. Notre conviction est que ce n'est qu'au moyen du dialogue que ce conflit pourra trouver une solution juste et durable.

S'agissant du différend qui oppose la Chine Populaire à Taiwan, nous apprécions les efforts que ne cesse de déployer Taiwan en vue de parvenir à une solution pacifique. La Communauté Internationale devrait encourager les deux parties à s'accepter, et la réadmission de Taiwan au sein des Nations Unies, qui est une revendication légitime, constituerait, à notre sens, le point de départ à une telle acceptation.

Monsieur le Président,

L'interdépendance des concepts de Développement, de Paix et de Sécurité est à la base de la souscription de notre pays aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. La Déclaration du Millénaire, à n'en point douter, a constitué un signal fort de la part des partenaires qui sont les pays nantis et les pays pauvres, en faveur d'un monde plus juste, plus équilibré et plus solidaire, elle est en soi une grande entreprise susceptible d'aboutir à la consolidation des efforts mondiaux.

Ces objectifs sont les mêmes que ceux que le Tchad s'est fixé dans ses Stratégies, Plans et Programmes de développement, notamment la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté (SNRP) et la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance.

Il ne fait pas de doute que pour la plupart de nos pays, la réalisation des OMD n'est pas très perceptible, notamment en matière de promotion de la Paix et de la Sécurité, de la bonne Gouvernance et de la mise en œuvre des réformes économiques et sociales.

Au Tchad, toutefois, il y a un consensus sur la nécessité de progrès soutenus à ces sujets et dans d'autres domaines relatifs à la vie sociale, économique et politique.

C'est ainsi que le Gouvernement met un accent particulier sur ses activités en matière de protection de l'enfance, de promotion de la santé maternelle, de l'éducation des filles, de l'intégration socio-professionnelle des catégories défavorisées, notamment la femme, les vieillards et les personnes handicapées. À ce sujet, le partenariat avec la Société civile et le Secteur privé est vivement encouragé.

Monsieur le Président,

Je n'ignore pas, que dans ce volet de développement socio-économique, beaucoup de délégations pourraient s'interroger sur la situation actuelle du Tchad après l'exploitation du pétrole.

À ce propos, l'entrée du Tchad dans le cercle restreint des pays exportateurs de pétrole il y a deux ans, bien qu'elle ait suscité une certaine euphorie dans mon pays, n'a pas drainé les ressources financières attendues. Car, malheureusement, le Tchad, conformément aux accords qui le lient au Consortium, ne bénéficie que d'une faible proportion des revenus de son pétrole. C'est vous dire que nous avons toujours besoin de la coopération et de l'assistance des pays amis, en complément de nos ressources qui sont encore en deçà de nos besoins. Cette coopération nous est indispensable pour accomplir notre Programme de Développement et de Lutte contre la Pauvreté.

dire que nous avons toujours besoin de la coopération et de l'assistance des pays amis, en complément de nos ressources qui sont encore en deçà de nos besoins. Cette coopération nous est indispensable pour accomplir notre Programme de Développement et de Lutte contre la Pauvreté.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le développement de mon pays dépend en partie de la culture du Coton qui, malheureusement, traverse une crise en passe de devenir endémique. Cette culture qui fait vivre une grande partie de la population est dangereusement menacée par les pratiques protectionnistes des pays développés.

En effet, nos producteurs de Coton sont victimes de la politique de subventions des pays censés respecter les règles du Commerce International. Des mesures devront être prises afin de limiter le contre coup de l'économie de marché de plus en plus contraignante pour nos faibles économies. Nous pensons que des échanges économiques bien régulés constitueraient un gage du développement durable pour les pays les moins avancés et contribueraient à l'instauration de la confiance entre états.

Or, il s'avère que l'issue politique du problème du Coton semble incertaine, malgré les espoirs placés dans la poursuite des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du *Cycle de Doha*. D n'est plus sur que les pays développés acceptent de renoncer à leurs pratiques subventionnelles et d'opérer des changements radicaux du système actuel pour répondre aux attentes des cotonculteurs africains.

ne resterait plus qu'à recourir à l'action sur le terrain politico-juridique conformément aux dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce en vue de réguler le marché du Coton par des mesures compensatoires pour les pertes subies par nos producteurs.

Monsieur le Président,  
Honorables Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

La plupart des Etats membres avaient placé leur espoir dans cette 60<sup>e</sup> Session de l'Assemblée Générale pour parvenir enfin à la démocratisation des Nations Unies. Ce qui semble n'être encore pas le cas. Nous ne devons cependant pas perdre Péan et devons continuer à travailler pour que cet objectif se réalise dans un proche avenir.

La revitalisation de l'Assemblée Générale, du Conseil Economique et Social et la transformation de la Commission des Droits de l'Homme en un organe important de l'ONU, tel que suggéré par le Secrétaire Général, permettraient \* notre Organisation de gagner en efficacité.

Dans cette restructuration qui demeure d'actualité, la question de l'élargissement du Conseil de Sécurité intéresse les Etats membres, plus particulièrement ceux d'Afrique. Ce, à juste titre lorsqu'on sait que depuis la création de l'ONU en 1945, aucun Etat africain n'a siégé au Conseil de Sécurité en qualité de membre permanent avec Droit de Veto. Cette injustice entache sérieusement la crédibilité des Nations Unies, et il est temps d'y remédier.

Notre position par rapport à la nouvelle configuration du Conseil de Sécurité reste celle qui a été maintes fois réaffirmée par l'Union Africaine. Elle traduit notre ferme volonté de participer aux efforts de la Communauté Internationale sous l'égide des Nations Unies en vue d'assurer le maintien de la Paix et de la Sécurité, gages du développement économique et social durable.

Je vous remercie de votre aimable attentionJ-